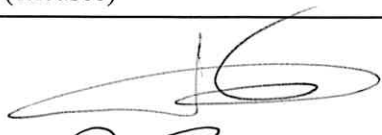





PV DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU VENDREDI 15 SEPTEMBRE 2023
A 20H30 - SALLE DU CONSEIL

Date de convocation	08/09/2023
Liste des présents	RUAT Gilles, CARLET Annie, ATTARD Yves, RICHARD André, LIONNET Andrée, VIALLET David, BARBALAT Catherine, PELET Carole, MARTIN Pascal, ROYER Christian, PAYS Robert
Listes des absents	COHADE Serge JOUVE Mathieu VIGOUROUX Edwige (excusée)
Président de séance	Gilles RUAT 
Secrétaire de séance	Robert PAYS 

Approbation du PV du dernier conseil municipal : le PV du dernier CM du 18 juillet 2023 est approuvé à l'unanimité

Délibération n° 2023/80 : Validation du devis n° DFT23-HK-062 - Mise en place de l'E85 à la Station-Service	
Délibération pour remplacer le carburant SP 98 par du biocarburant E85 à la station-service communale. Approbation d'un devis de 4877,17 € pour effectuer ce changement.	<i>adoptée à l'unanimité</i>

Délibération n° 2023/81 : Acquisition d'une citerne à eau AGRIMAT - Validation devis Ets MAILLET	
Délibération pour valider l'achat d'une nouvelle citerne à eau compte tenu des besoins de transfert d'eau pour plusieurs villages de la commune Approbation pour l'achat d'une citerne de 6500 L pour un budget de 8150 €.	<i>adoptée à l'unanimité</i>

Délibération n° 2023/82 : Annule et remplace la délibération 2023/67 : Demande de subvention au titre du Fonds Vert - Création d'une chaufferie bois à l'école primaire	
Délibération pour adapter le plan de financement de la nouvelle chaufferie au bois de l'école afin de bénéficier d'une subvention du « Fonds vert » Pour cela un gain en énergie finale de 30% est requis ce qui nécessite des travaux supplémentaires : Eclairage en LED 27 787 € et isolation 4 267 €. Approbation du plan de financement avec 104 218, 47€ de subvention demandée (50%) et 104 218,47 € en autofinancement (50%) .	<i>adoptée à l'unanimité</i>

Délibération n° 2023/83 : Avenant n°1 au lot n°12 "Electricité" - Marché de Réhabilitation de bâtiments communaux en logements et espace de coworking	
Avenant au marché électricité pour travaux complémentaires divers dans les maisons Defix Gaillard. Approbation d'un devis de 3 199 € pour ces travaux complémentaires.	<i>adoptée à l'unanimité</i>

Délibération n° 2023/84 : Autorisation de résilier des promesses de vente - Lotissement "Le Clos du Meunier"	
Suite à des demandes de retrait après signature de promesses de vente pour acquisition de lots dans le Clos du Meunier, approbation d'une autorisation donnée à Monsieur le Maire pour annuler certaines promesses de vente du lotissement Clos du Meunier.	<i>adoptée à l'unanimité</i>

Délibération n° 2023/85 : Décision Modificative n°2 - Budget Assainissement	
Approbation d'une augmentation du budget de fonctionnement assainissement de 3000 € pour mise à disposition de personnel , Dans le cadre du prêt de 300 000€ engagé sur le budget investissement assainissement, approbation d'une augmentation de 7000 € pour remboursement du capital d'emprunt sur 1 an au lieu de 3 mois prévu initialement.	<i>adoptée à l'unanimité</i>

Délibération n° 2023/86 : Expérimentation du CFU (Compte Financier Unique)	
Approbation pour signature de la convention avec la trésorerie afin de passer à un Compte Financier Unique (CFU) pour la commune	<i>adoptée à l'unanimité</i>

Délibération n° 2023/87 : Cimetière Ste Marie des Chazes - Concession Mme VERNET	
Approbation pour attribution d'une concession libre à Madame Vernet dans le cimetière de Sainte Marie des Chazes.	<i>adoptée à l'unanimité</i>

Délibération n° 2023/88 : Choix de l'équipe de Maîtrise d'Œuvre - Lotissement 3ème tranche	
Approbation de l'attribution d'un contrat de MOE de 16 101 € au Cabinet AB2R aménagement de la 3ème tranche du lotissement clos du Meunier.	<i>adoptée à l'unanimité</i>

Délibération n° 2023/89 : Signature d'un contrat d'objectifs et de moyens - Schéma Départemental de la Lecture Publique 2023-2027	
Signature du contrat d'objectifs et de moyens adressé par le Département de la Haute-Loire afin d'assurer un service d'appui au développement de la lecture publique dans notre commune. Ce contrat est signé pour une durée de 5 ans .	<i>adoptée à l'unanimité</i>

Délibération n° 2023/90 : Signature d'une charte départementale de coopération du bibliothécaire bénévole	
Donne délégation à Monsieur le Maire de tenir à jour la liste des bénévoles œuvrant pour la bibliothèque, de faire signer la « charte départementale de coopération du bibliothécaire bénévole » à tous les bénévoles et de s'assurer de leur souscription à une garantie de responsabilité civile ; Donne délégation à Monsieur le Maire de vérifier la souscription par la mairie d'un contrat d'assurance couvrant les risques d'accident liés à toute activité de ces bénévoles pour le compte de la bibliothèque municipale ; Autorise le remboursement des frais des bénévoles ayant signé la charte départementale de coopération du bibliothécaire bénévole, selon les règles applicables aux fonctionnaires territoriaux.	<i>adoptée à l'unanimité</i>